



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

RUBRIQUE 1 — IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

- 1.1 **IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:**
POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071 UFI: PROVI
- 1.2 **UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES:**
Utilisations prévues (principales fonctions techniques): Industriel Professionnelle consommation
Catalyseur pour le durcissement en particulier de polyesters insaturés.
Secteurs d'utilisation:
Utilisations professionnelles (SU22).
Types d'utilisation du PCN:
Autres produits pour procédés chimiques ou techniques.
Utilisations déconseillées:
Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les secteurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que ceux cités précédemment comme 'Utilisations prévues ou identifiées'. Le peintre professionnel en carrosserie ne peut utiliser ce produit qu'après avoir pris connaissance de la fiche technique du fabricant.
Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Sans restriction.
- 1.3 **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:**
CAR REPAIR SYSTEM FRANCE S.A.S.
5, Chemin du Moulin - 84350 COURTHÉZON FRANCIA
Téléphone: +33 0 490 667 635 - www.carrepairsystem.eu
- Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité:
info@carrepairsystem.eu
- 1.4 **NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE:**
+33 0 490 667 635 L-J 8:30-12/13:30-17:30h. V 8:30-13:30h.
Téléphone d'urgence pour premiers secours: (+33) 01 45425959 (24 h.) ORFILA (France)
 ORFILA
- Centres de toxicologie FRANCE:
· PARIS: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Fernand Widal - Téléphone: +33 140054848
· NANCY: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Central - Téléphone: +33 383225050
· LILLE: Centre Antipoison et de Toxicovigilance - Téléphone: 825812822 (France), +33 800595959
· STRASBOURG: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg - Téléphone: +33 388373737
· BORDEAUX: Centre Antipoison, Hôpital Pellegrin-Tripode - Téléphone: +33 556964080
· LYON: Centre Antipoison, Hôpital Edouard Herriot - Téléphone: +33 472116911
· TOULOUSE: Centre Antipoisons et de Toxicovigilance, Hôpital Purpan - Téléphone: +33 561777447
· ANGERS: Centre Antipoison et de Toxicovigilance d'Angers C.H.R.U. - Téléphone: +33 241482121
· MARSEILLE: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Salvator - Téléphone: +33 491752525
· BRUSSELS/BRUXELLES (Belgique): Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum - Téléphone: +32 70245245

RUBRIQUE 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 **CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:**
La classification des mélanges est faite selon les principes suivants: a) lorsque des données (tests) sont disponibles pour la classification des mélanges, elles sont généralement classifiées sur la base de ces données, b) en l'absence de données (tests) pour les mélanges, des méthodes d'interpolation ou d'extrapolation sont généralement utilisées pour évaluer le risque, en utilisant les données de classification disponibles pour des mélanges similaires, et c) en l'absence d'essais et d'informations permettant d'appliquer des techniques d'interpolation ou d'extrapolation, des méthodes sont utilisées pour classer l'évaluation des risques sur la base des données des composants individuels du mélange.
Classification selon le Règlement (UE) n° 1272/2008~2021/849 (CLP):
ATTENTION:Self-react. E:H242|Eye Irrit. 2:H319|Aquatic Acute 1:H400|Aquatic Chronic 1:H410|Skin Sens. 1A:H317
- | Classe de danger | Classification du mélange | Cat. | Routes d'exposition | Organes cibles | Effets |
|-------------------|--|----------------|---------------------|----------------|------------|
| Physico-chimique: | Self-react. E:H242 c) | - | - | - | - |
| Santé humaine: | Eye Irrit. 2:H319 c)
Skin Sens. 1A:H317 c) | Cat.2
Cat.1 | Yeux | Yeux | Irritation |
| Environnement: | Aquatic Acute 1:H400 c)
Aquatic Chronic 1:H410 c) | Cat.1
Cat.1 | - | - | - |
- Le texte intégral des mentions de danger est indiqué dans la section 16.
- Note: Lorsque dans la section 3 on utilise une fourchette de pourcentages, les dangers pour la santé et l'environnement décrivent les effets de la concentration plus élevée de chaque composant, mais inférieur à la valeur maximale indiquée.

- 2.2 **ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE:**
- Le produit est étiqueté avec la mention d'avertissement ATTENTION en accord avec le Règlement (UE) n° 1272/2008~2021/849 (CLP).
- Mentions de danger:
- | | |
|------|--|
| H242 | Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- [Conseils de prudence:](#)
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
- [Indications additionnelles:](#)

- [Substances qui contribuent à la classification:](#)

Peroxyde de dibenzoyl

2.3

[AUTRES DANGERS:](#)

Dangers qui n'entraînent pas la classification, mais qui peuvent contribuer aux dangers généraux du mélange:

- [Autres dangers physico-chimiques:](#)

~Una de las propiedades más características y común a todos los peróxidos orgánicos, debido a su estructura química,

- [Autres effets néfastes physicochimiques pour la santé humaine:](#)

Une exposition prolongée à des vapeurs peut provoquer somnolence passagère. En cas de contact prolongé, la peau peut dessécher.

- [Autres effets néfastes pour l'environnement:](#)

Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.

[Propriétés perturbant le système endocrinien:](#)

Ce produit ne contient pas de substances aux propriétés de perturbation endocrinienne identifiées ou en cours d'évaluation.

RUBRIQUE 3 — COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1

[SUBSTANCES:](#)

Non applicable (mélange).

3.2

[MÉLANGES:](#)

Ce produit-ci est un mélange.

[Description chimique:](#)

Hardener

[COMPOSANTS DANGEREUX:](#)

Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:

40 < C < 50 %	Peroxyde de dibenzoyl CAS: 94-36-0, EC: 202-327-6, REACH: 01-2119511472-50 CLP: Danger: Org. Perox. B:H241 Eye Irrit. 2:H319 Skin Sens. 1:H317 Aquatic Acute 1:H400 (M=10) Aquatic Chronic 1:H410 (M=10)	REACH
---------------	---	-------

2,5 < C ≤ 5 %	Éthylèneglycol CAS: 107-21-1, EC: 203-473-3, REACH: 01-2119456816-28 CLP: Attention: Acute Tox. (oral) 4:H302 (ATE=500 mg/kg) STOT RE 2:H373	REACH
---------------	---	-------

[Impuretés:](#)

Ne contient pas d'autres composants ou impuretés qui pourraient influencer dans la classification du produit.

[Adjuvants de stabilisation:](#)

Aucun.

[Référence à d'autres sections:](#)

Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

[SUBSTANCES EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTES \(SVHC\):](#)

Liste mise à jour par l'ECHA sur 14/06/2023.

[Substances SVHC soumises à autorisation, y compris dans l'annexe XIV du Règlement \(CE\) nr. 1907/2006:](#)

Aucune.

[Substances SVHC candidates à inclure dans l'annexe XIV du Règlement \(CE\) nr. 1907/2006:](#)

Aucune.

[SUBSTANCES PERSISTANTS, BIOACCUMULABLES ET TOXIQUES \(PBT\), OU TRÈS PERSISTANTS ET TRÈS BIOACCUMULABLES \(VPVB\):](#)

Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

RUBRIQUE 4 — PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS:



Les symptômes peuvent apparaître après l'exposition, de sorte qu'en cas d'une exposition directe au produit, en cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Les secouristes doivent faire attention à se protéger eux-mêmes et utiliser les moyens de protection individuels recommandés s'il y a une possibilité d'exposition. Lors des premiers secours utiliser des gants protecteurs.

Route d'exposition	Symptômes et effets, aigus et différés	Description des premiers secours
Inhalation:	Des symptômes ne devraient pas apparaître dans des conditions normales d'utilisation.	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener en plein air. Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité (PLS). Maintenir la victime couverte avec une couverture et appeler un médecin.
Peau:	Le contact avec la peau produit rougeur.	Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau. Appliquer une pomade de lanoline. En cas d'éruption cutanée, appeler un médecin.
Yeux:	Le contact avec les yeux cause rougeur et douleur.	Enlever les verres de contact. Rincer à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, tout en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Si possible, alterner le rinçage avec une solution aqueuse d'ascorbate sodique au 5% ou une solution aqueuse de bicarbonate sodique au 2%. Aucune des deux solutions doit avoir plus de 4 semaines. Ne pas appliquer d'huiles. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Ingestion:	Par ingestion, peut causer des irritations dans la bouche, gorge et oesophage.	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S'il y a eu du contact avec la bouche, rincer seulement avec de l'eau abondante. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS. AIGUS ET DIFFÉRÉS:

Les principaux symptômes et effets sont indiqués dans les sections 4.1 et 11.1

4.3 INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES:

Information pour le médecin:

Le traitement doit se diriger au contrôle des symptômes et des conditions cliniques du patient.

Antidotes et contre-indications:

Il n'est pas connu un antidote spécifique.

RUBRIQUE 5 — MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION:

Poudres spécifiques ou CO2. Ne pas utiliser pour l'extinction: du halon.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:

Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 CONSEILS AUX POMPIERS:

Équipements de protection particuliers:

Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes. Si l'équipement de protection contre l'incendie n'est pas disponible ou n'est pas utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à une distance de sécurité. La norme EN469 offre un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques.

Autres recommandations:

Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

RUBRIQUE 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1	PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE: Éliminer les possibles sources d'ignition et, s'il est nécessaire, ventiler la zone. Ne pas fumer. Éviter le contact direct du produit. Éviter l'inhalation des vapeurs. Maintenir les personnes sans protection en position opposée au sens du vent.
6.2	PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT: Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.
6.3	MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE: Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc.). Ne pas utiliser de draps. L'absorbant imprégné de peroxyde doit se recueillir dans un lieu sûr et ne pas être enfermé dans un emballage.
6.4	RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES: Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir rubrique 1. Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir rubrique 7. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Pour l'élimination des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

RUBRIQUE 7 — MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1	PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER: Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail. - Recommandations générales: Utiliser dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer. Ne pas peser dans l'aire de stockage. Éviter des frictions, maniements brusques ou de forts impacts. Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts. - Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, pouvant s'étaler le long du sol à des grandes distances et peuvent former à l'aide de l'air des mélanges qui au contact de sources d'ignition lointaines peuvent s'enflammer ou exploser. Du à l'inflammabilité, ce matériel ne peut être utilisé que dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer. Point d'éclair 195 °C CLP 2.6.4.3. Température auto-inflammation: -9,999 °C - Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques: Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. - Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement: Éviter tout déversement à l'environnement. Prêter une attention spéciale à l'eau de nettoyage. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.
7.2	CONDITIONS D'UN STOCKAGE SUR, Y COMPRIS LES ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS: Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Le produit doit être stocké isolé de sources de chaleur et électriques. Ne pas fumer dans l'aire de stockage. Éviter l'incidence directe de radiation solaire. Éviter des conditions d'humidité extrêmes. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10. - Classe de magasin: D'après les dispositions en vigueur. - Temps de stockage: 6 Mois. - Températures: min:5 °C, max:40 °C (recommandé). - Matières incompatibles: Conserver à l'écart de agents oxydants, acides, alcalis, agents réducteurs, amines, métaux, composés de métaux lourds. - Type d'emballage: Selon réglementations en vigueur. - Quantités limites (Seveso III): Directive 2012/18/UE: - Substances/mélanges dangereuses énumérées: Aucune - Catégories de danger et quantités limite inférieure/supérieure en tonnes (t): · Dangers physiques: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. (P6b) (50t/200t). · Dangers pour la santé: Non applicable · Dangers pour l'environnement: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (E1) (100t/200t). · Autres dangers: Non applicable - Quantité seuil pour l'application des exigences relatives au seuil bas: 50 tonnes - Quantité seuil pour l'application des exigences relatives au seuil haut: 200 tonnes - Observations: Les quantités seuils qui sont indiquées ci-dessus s'entendent par établissement. Les quantités qui doivent être prises en considération pour l'application des articles concernés sont les quantités maximales qui sont présentes ou sont susceptibles d'être présentes à n'importe quel moment. Les substances dangereuses présentes dans un établissement en quantités inférieures ou égales à 2% seulement de la quantité seuil pertinente ne sont pas prises en compte dans le calcul de la quantité totale présente, si leur localisation à l'intérieur de l'établissement est telle que les substances ne peuvent déclencher un accident majeur ailleurs dans cet établissement. Pour plus de détails, voir la note 4 de l'annexe I de la Directive Seveso.
7.3	UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S): Aucune recommandation particulière disponible différente à celles indiquées pour l'usage de ce produit.



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

RUBRIQUE 8 — CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:

Si un produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, peut être nécessaire la surveillance personnel, de l'atmosphère de travail ou biologique, pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Référence doit être faite a normes comme EN689, EN14042 et EN482 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques, et l'exposition aux agents chimiques et biologiques. Référence doit être aussi faite aux documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

- LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE):

INRS 2012 (ED 984) (Decret 2012-746) (France, 2012)	An	VME		VLCT		Observations	Table MP non.
		ppm	mg/m3	ppm	mg/m3		
Peroxyde de dibenzoyle	1987	-	5	-	-		
Éthylèneglycol	2004	20	52	40	104	*Vd	84

VME - Valeur limite moyenne d'exposition 8 heures, VLCT - Valeur limite d'exposition court terme, MP - Maladie Professionnelle.

**Vd - Risque de pénétration percutanée.

- Risque de pénétration percutanée (*Vd):

Indique que, par les expositions à cette substance, la contribution par voui cutanée, y compris les muqueuses et les yeux, peut être importante por la teneur totale du corps si aucune mesure n'est prise pour empêcher l'absorption. il y a certains agents chimiques auxquels l'absorption percutanée, à la fois en phase liquide et la vapeur, peut être très élevée, pouvant être cette voie d'entrée d'importance égale ou supérieure même que l'inhalation. Dans ces situations, il est indispensable l'utilisation du contrôle biologique pour pouvoir quantifier la quantité global e polluants absorbés.

- VALEURS LIMITES BIOLOGIQUES (VLB):

Non établi

- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET (DNEL):

Le niveau dérivé sans effet (DNEL) est un niveau d'exposition qui est considéré comme sûr, dérivée de données toxicologiques selon directrices spécifiques inclus dans REACH. Les valeurs DNEL peuvent diférer d'un limite d'exposition professionnel (VLE) pour le même produit chimique. Les valeurs VLE peuvent être recommandées pour une déterminée entreprise, un organisme de réglementation du gouvernement ou d'une organisation d'experts. Bien que sont considérées aussi comme protecteurs de la santé, les valeurs VLE sont dérivés par un procédé différent de REACH.

- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET, TRAVAILLEURS:- Effets systémiques, aiguë et chroniques:	DNEL Inhalation mg/m3		DNEL Cutanée mg/kg bw/d		DNEL Oral mg/kg bw/d	
	(a)	(c)	(a)	(c)	(a)	(c)
Peroxyde de dibenzoyle	-	11,75	-	6,6	-	-
Éthylèneglycol	-	-	-	106	-	-

- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET, TRAVAILLEURS:- Effets locaux, aiguë et chroniques:	DNEL Inhalation mg/m3		DNEL Cutanée mg/cm2		DNEL Yeux mg/cm2	
	(a)	(c)	(a)	(c)	(a)	(c)
Peroxyde de dibenzoyle	-	-	-	-	-	-
Éthylèneglycol	-	35	-	-	-	-

- Niveau dérivé sans effet, population générale:

Non applicable (produit per utilisation professionnelle ou industrielle).

(a) - Aiguë, exposition à court terme, (c) - Chronique, exposition prolongée ou répétée.

(-) - DNEL non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).

- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC):

- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET, ORGANISMES AQUATIQUES:- Eau douce, marin et déversements intermittentes:	PNEC Eau douce mg/l		PNEC Marin mg/l		PNEC Intermittent mg/l	
	(a)	(c)	(a)	(c)	(a)	(c)
Peroxyde de dibenzoyle	0.0006		0		0.0006	
Éthylèneglycol	10		1		10	

- USINES TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STP) ET SÉDIMENTS DANS L'EAU DOUCE ET MARINE:	PNEC STP mg/l		PNEC Sédiments mg/kg dw/d		PNEC Sédiments mg/kg dw/d	
	(a)	(c)	(a)	(c)	(a)	(c)
Peroxyde de dibenzoyle	0.35		0.338		0.0338	
Éthylèneglycol	199.5		37		3.7	

- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET, ORGANISMES TERRESTRES:- Air, sol et effets pour des prédateurs et pour l'homme:	PNEC Air mg/m3		PNEC Sol mg/kg dw/d		PNEC Oral mg/kg dw/d	
	(a)	(c)	(a)	(c)	(a)	(c)
Peroxyde de dibenzoyle	-		0.0758		6.67	
Éthylèneglycol	s/r		1.53		-7	

(-) - PNEC non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).

s/r - PNEC non dérivé (pas de risque identifié).

8.2

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION:

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE:



Veiller à une ventilation adéquate.Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale.Si ces mesures ne suffisent pas maintenir la concentration de particules et vapeurs en-dessous les limites d'exposition au travail, une protection respiratoire appropriée doit être portée.



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

- Protection respiratoire:

Éviter l'inhalation de vapeurs.

- Protection des yeux et du visage:

On recommande disposer de robinets, fontaines ou flacons de lavage oculaire contenant de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation.

- Protection des mains et de la peau:

On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE: RÈGLEMENT (UE) NR. 2016/425:

Comme mesure de prévention générale sur la santé et la sécurité dans l'environnement de travail, on recommande l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) basiques, avec la correspondance marquage CE. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, l'utilisation, le nettoyage, l'entretien, le type et les caractéristiques du EPI, la classe de protection, le marquage, la catégorie, la norme CEN, etc.), vous devriez consulter les brochures informatifs fournis par les fabricants des EPI.

Masque:	Non.
Lunettes: 	Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquates (EN166). Nettoyer tous les jours et désinfecter à intervalles régulières conformément aux instructions du fabricant. ✓
Écran facial:	Écran facial contre éclaboussures de liquides (EN166), recommandable quand des peroxydes sont manipulés en de grandes quantités.
Gants: 	Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Lors des contacts fréquents ou prolongés, on recommande utiliser des gants avec une protection de niveau 5 ou supérieure, avec un temps de pénétration >240 min. Quand seulement s'attend à un contact de courte durée, on recommande utiliser des gants avec une protection de niveau 2 ou supérieure, avec un temps de pénétration >30 min. Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être en accord avec la période d'utilisation prétendue. Il y a plusieurs facteurs (par exemple, la température), qui font que dans la pratique la période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inférieure à celle qui est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nous devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Utiliser la technique correcte d'enlever les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact de ce produit avec la peau. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés. ✓
Bottes:	Non.
Tablier:	Non.
Combinaison: 	Garder les vêtements de travail sous contrôle et séparés du reste. Ne pas porter les vêtements contaminés à la maison. Laver les vêtements de travail contaminés avant de les utiliser à nouveau. ✓

- Risques thermiques:

Non applicable (le produit est manipulé à la température ambiante).

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter tout déversement à l'environnement. Éviter les émissions à l'atmosphère.

- Déversements sur le sol:

Éviter l'infiltration dans les sols.

- Déversement dans l'eau:

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

- Loi de gestion de l'eau:

Ce produit ne contient aucune substance incluse dans la liste des substances prioritaires dans le domaine de la politique de l'eau, selon la Directive 2000/60/CE~2013/39/UE.

- Émissions atmosphériques:

En raison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l'atmosphère durant la manipulation et l'utilisation. Éviter l'émission à l'atmosphère.



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

RUBRIQUE 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	<p><u>INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES:</u></p> <p><u>Aspect</u> État physique: Pâte Couleur: Rouge Odeur: Caractéristique Seuil olfactif: Non disponible (mélange).</p> <p><u>Changement d'état</u> Point/Intervalle de ramollissement: Non disponible (mélange). Point initial d'ébullition: Non disponible.</p> <p><u>- Inflammabilité:</u> Point d'éclair 195 °C CLP 2.6.4.3. Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité/explosivité: Non disponible Température auto-inflammation: -9,999 °C</p> <p><u>Stabilité</u> Température de décomposition: -9,999,00 °C</p> <p><u>Valeur pH</u> pH: 4,5 à 20°C</p> <p><u>- Viscosité:</u> Viscosité dynamique: Non disponible. Viscosité cinématique: Non disponible.</p> <p><u>- Solubilité(s):</u> Solubilité dans l'eau Inmiscible Liposolubilité: Non applicable (produit inorganique). Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non applicable (mélange).</p> <p><u>- Volatilité:</u> Tension de vapeur: 0,0253* mmHg à 20°C Tension de vapeur: 1 hPa à 20°C Tension de vapeur: 0,0367* kPa à 50°C Taux d'évaporation: Non disponible (manque de données).</p> <p><u>Densité</u> Densité relative: 1,241* à 20/4°C Relative eau Densité de vapeur relative: 2,38* à 20°C 1 atm. Relative air</p> <p><u>Caractéristiques des particules</u> La taille des particules: Non disponible.</p> <p><u>- Propriétés explosives:</u> Les vapeurs peuvent former à l'aide de l'air des mélanges qui peuvent s'enflammer ou exploser en présence d'une source d'ignition.</p> <p><u>- Propriétés comburantes:</u> Non classé comme produit comburant.</p> <p>*Valeurs estimés sur la base des substances qui composent le mélange.</p>
9.2	<p><u>AUTRES INFORMATIONS:</u></p> <p><u>Informations concernant les classes de danger physique</u> Matières et mélanges autoréactifs : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.</p> <p><u>Autres caractéristiques de sécurité:</u> Chaleur de combustion: 6193 Kcal/kg COV (livraison): Non disponible. COV (livraison): 1,030,2 g/l Non volatile: -9,999,00 % Poids 1h. 60°C Oxygène actif: 3,17 % O2</p> <p>Les valeurs indiquées ne coïncident pas toujours avec les spécifications du produit. Les données pour les spécifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche technique correspondante. Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.</p>



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

RUBRIQUE 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	<p>REACTIVITÉ:</p> <p>- <u>Corrosion pour les métaux:</u> Il n'est pas corrosif pour les métaux.</p> <p>- <u>Propriétés pyrophoriques:</u> In n'est pas pyrophorique.</p>
10.2	<p>STABILITÉ CHIMIQUE: Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.</p>
10.3	<p>POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES: Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, acides, alcalis, agents réducteurs, amines, métaux, composés de métaux lourds. Il faut un soin spécial en toute circonstance, pour qu'il n'y ait pas un contact direct avec des accélérateurs, étant donné qu'il peut arriver une décomposition violente ou même une explosion.</p>
10.4	<p>CONDITIONS A EVITER:</p> <p>- <u>Chaleur:</u> Cette préparation est raisonnablement stable à température ambiante (environ 20°C). Cependant, à températures supérieures il y a lieu une réaction de décomposition exothermique. Dans le cas où la décomposition agit si vite que la chaleur se dissipe seulement partiellement, il y aura un incrément accéléré de la température du produit, En dépendant des circonstances, par exemple: la quantité, le degré de confinement, etc., il peut y avoir une intense décomposition, autoignition et même une explosion.</p> <p>- <u>Lumière:</u> Éviter l'incidence directe de radiation solaire, étant donné qu'elle pourrait produire une augmentation de la température, et donc un danger de décomposition du peroxyde.</p> <p>- <u>Air:</u> Le produit n'est pas affecté par l'exposition à l'air, mais il est recommandé ne pas laisser des récipients ouverts.</p> <p>- <u>Humidité:</u> Éviter des conditions d'humidité extrêmes.</p> <p>- <u>Pression:</u> Irrélevant.</p> <p>- <u>Chocs:</u> Le produit n'est pas sensible aux chocs, mais comme recommandation de type général: il faut éviter les coups et une manipulation brusque, pour éviter des déformations et la rupture de l'emballage, en particulier lorsque le produit est manipulé en grandes quantités et pendant les opérations de chargement et de déchargement.</p>
10.5	<p>MATIÈRES INCOMPATIBLES: Conserver à l'écart de agents oxydants, acides, alcalis, agents réducteurs, amines, métaux, composés de métaux lourds.</p>
10.6	<p>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: oxygène. Les vapeurs produites par décomposition étant inflammables, n'importe qu'elle source d'ignition peut provoquer un incendie.</p>

RUBRIQUE 11 — INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) n° 1272/2008~2021/849 (CLP).

11.1	<p>INFORMATIONS SUR LES CLASSES DE DANGER TELLES QUE DÉFINIES DANS LE RÈGLEMENT (CE) NO 1272/2008:</p> <p>TOXICITÉ AIGUË:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Dosages et concentrations letales de composants individuels:</th> <th>DL50 (OECD401) mg/kg bw Oral</th> <th>DL50 (OECD402) mg/kg bw Cutanée</th> <th>CL50 (OECD403) mg/m3.4h Inhalation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Peroxyde de dibenzoyl</td> <td>7710 Rat</td> <td>-</td> <td>> 24300 Rat</td> </tr> <tr> <td>Éthylèneglycol</td> <td>7712 Rat</td> <td>9530 Lapin</td> <td>> 20000 Rat</td> </tr> <tr> <th>Estimations de la toxicité aiguë (ATE) de composants individuels:</th> <th>ATE mg/kg bw Oral</th> <th>ATE mg/kg bw Cutanée</th> <th>ATE mg/m3.4h Inhalation</th> </tr> <tr> <td>Peroxyde de dibenzoyl</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>24300</td> </tr> <tr> <td>Éthylèneglycol</td> <td>* > 500</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>				Dosages et concentrations letales de composants individuels:	DL50 (OECD401) mg/kg bw Oral	DL50 (OECD402) mg/kg bw Cutanée	CL50 (OECD403) mg/m3.4h Inhalation	Peroxyde de dibenzoyl	7710 Rat	-	> 24300 Rat	Éthylèneglycol	7712 Rat	9530 Lapin	> 20000 Rat	Estimations de la toxicité aiguë (ATE) de composants individuels:	ATE mg/kg bw Oral	ATE mg/kg bw Cutanée	ATE mg/m3.4h Inhalation	Peroxyde de dibenzoyl	-	-	24300	Éthylèneglycol	* > 500	-	-
Dosages et concentrations letales de composants individuels:	DL50 (OECD401) mg/kg bw Oral	DL50 (OECD402) mg/kg bw Cutanée	CL50 (OECD403) mg/m3.4h Inhalation																									
Peroxyde de dibenzoyl	7710 Rat	-	> 24300 Rat																									
Éthylèneglycol	7712 Rat	9530 Lapin	> 20000 Rat																									
Estimations de la toxicité aiguë (ATE) de composants individuels:	ATE mg/kg bw Oral	ATE mg/kg bw Cutanée	ATE mg/m3.4h Inhalation																									
Peroxyde de dibenzoyl	-	-	24300																									
Éthylèneglycol	* > 500	-	-																									

(*) - Estimation ponctuelle de la toxicité aiguë correspondant à la catégorie de classification (voir GHS/CLP Table 3.1.2). Ces valeurs sont utilisées pour calculer l'ATE dans le but de classer un mélange à partir de ses composants et ne représentent pas les résultats de tests.
(-) - Les composants dont on suppose qu'ils ne présentent aucune toxicité aiguë au seuil supérieur de la catégorie 4 pour la voie d'exposition correspondante sont ignorés.

- Dose sans effet observé

Non disponible

- Dose minimale avec effet observé

Non disponible

INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES: TOXICITÉ AIGUË:

Routes d'exposition	Toxicité aiguë	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
Inhalation: Non classé	ATE > 5000 mg/m3	Non disponible.	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

Peau: Non classé	ATE > 2000 mg/kg bw	Non disponible.	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.
Yeux: Non classé	Non disponible.	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact oculaire (manque de données).	GHS/CLP 1.2.5.
Ingestion: Non classé	ATE > 5000 mg/kg bw	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par ingestion (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.

GHS/CLP 3.1.3.6: Classification de mélanges à partir des composants (formule d'additivité).

CORROSSIVITÉ / IRRITATION / SENSIBILISATION :

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
- Corrossivité/irritation respiratoire: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 1.2.6. 3.8.3.4.
- Corrossivité/irritation cutanée: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.2.3.3.
- Lésions/irritation oculaire graves: 	Yeux 	Cat.2	IRRITANT: Provoque une sévère irritation des yeux.	GHS/CLP 3.3.3.3.
- Sensibilisation respiratoire: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.4.3.3.
- Sensibilisation cutanée: 	Peau 	Cat.1A	SENSIBILISANT: Peut provoquer une allergie cutanée.	GHS/CLP 3.4.3.3.

GHS/CLP 3.2.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.
GHS/CLP 3.3.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.
GHS/CLP 3.4.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.
GHS/CLP 3.8.3.4: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

- DANGER PAR ASPIRATION:

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
- Danger par aspiration: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit dangereux par aspiration (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.10.3.3.

GHS/CLP 3.10.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT): Exposition unique (SE) et/ou Exposition répétée (RE):

Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité spécifique pour certains organes cibles.

GHS/CLP 3.8.3.4: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

EFFETS CMR:

- Effets cancérigènes:

N'est pas considéré comme un produit cancérigène.

- Génotoxicité:

N'est pas considéré comme un produit mutagénique.

- Toxicité pour la reproduction:

N'est pas préjudiciable pour la fertilité. N'est pas préjudiciable pour le développement du fœtus.

- Effets via l'allaitement:

Il n'est pas classé comme un produit nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS, ET EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE:

Routes d'exposition

Non disponible.



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

- Exposition à court terme:

Non disponible.

- Exposition prolongée ou répétée:

Non disponible.

EFFETS INTERACTIFS:

Non disponible.

INFORMATIONS SUR LA TOXICOCINÉTIQUE, MÉTABOLISME ET DISTRIBUTION:

- Absorption percutanée:

Cette préparation contient les suivantes substances pour lesquelles la absorption percutanée peut être tres élevé: Éthylèneglycol.

- Toxicocinétique basique:

Non disponible.

AUTRES INFORMATIONS:

Quelques peroxydes organiques provoqueront des graves lésions oculaires irréversibles dans la cornée, même après un contact rapide.

11.2 INFORMATIONS SUR LES AUTRES DANGERS:

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Ce produit ne contient pas de substances aux propriétés de perturbation endocrinienne identifiées ou en cours d'évaluation.

Autres informations:

Aucune information supplémentaire disponible.

RUBRIQUE 12 — INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) n° 1272/2008~2021/849 (CLP).

12.1 TOXICITÉ:

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique de composants individuels	CL50 (OECD 203) mg/l-96heures	CE50 (OECD 202) mg/l-48heures	CE50 (OECD 201) mg/l-72heures
Peroxyde de dibenzoyle	0.06 - Poisson	0.11 - Daphnie	0.06 - Algues
Éthylèneglycol	18500 - Poisson	1000 - Daphnie	2000 - Algues

- Concentration sans effet observé

Non disponible

- Concentration minimale avec effet observé

Non disponible

ÉVALUATION DE LA TOXICITÉ AQUATIQUE:

Toxicité aquatique	Cat.	Principaux dangers pour l'environnement aquatique	Critère
- Toxicité aquatique aiguë:	Cat.1	TRÈS TOXIQUE: Très toxique pour les organismes aquatiques.	GHS/CLP 4.1.3.5.5.3.
- Toxicité aquatique chronique:	Cat.1	TRÈS TOXIQUE: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	GHS/CLP 4.1.3.5.5.4.

CLP 4.1.3.5.5.3: Classification des mélanges en fonction de leur toxicité aiguë par la somme des composants classés.

CLP 4.1.3.5.5.4: Classification des mélanges en fonction de leur toxicité chronique (à long terme) par la somme des composants classés.

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ:

- Biodégradabilité:

Non disponible.

Biodegradation aérobie de composants individuels	DCO mgO2/g	%DBO/DQO 5 jours 14 jours 28 jours	Biodegradabilidad
Peroxyde de dibenzoyle		- - -	Inhérente
Éthylèneglycol	1289	93 99 -	Facile

Note: Les données de biodégradabilité correspondent à une moyenne de données provenant de diverses sources bibliographiques.

- Hydrolyse:

Non disponible.

- Photodégradabilité:

Non disponible.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:

Il peut se bioaccumuler.

Bioaccumulation de composants individuels	logPow	BCF L/kg	Potenciel
Peroxyde de dibenzoyle	3.46	89.1 (calculée)	Faible
Éthylèneglycol	-1.36	3.2 (calculée)	Non bioaccumulable

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL:



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

	Non disponible			
	Movilité de composants individuels	log P _{oc}	Constante de Henry Pa·m ³ /mol 20°C	Potenciel
	Peroxyde de dibenzoyle	2,39		Faible
	Éthylèneglycol	-0,65	0,00608 (calculée)	Non bioaccumulable
12.5	RÉSULTATS DES EVALUATIONS PBT ET VPVB:(Annexe XIII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:) Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.			
12.6	PROPRIÉTÉS PERTURBANT LE SYSTÈME ENDOCRINIEN: Ce produit ne contient pas de substances aux propriétés de perturbation endocrinienne identifiées ou en cours d'évaluation.			
12.7	AUTRES EFFETS NÉFASTES: - <u>Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone:</u> Non disponible. - <u>Potentiel de formation photochimique d'ozone:</u> Non disponible. - <u>Potentiel de réchauffement climatique:</u> Non disponible.			

RUBRIQUE 13 — CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS:Directive 2008/98/CE~Règlement (UE) n° 1357/2014: Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Élimination d'emballages souillés:Directive 94/62/EC~2015/720/UE, Decision 2000/532/EC~2014/955/UE: Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.La classification des conteneur comme déchets dangereux dépendra du degré de vidage celui-ci, étant le détenteur du déchet responsable de leur classement, en conformité avec le Chapitre 15 01 de la Décision 2000/532/CE, et son acheminement vers la destination finale appropriée.Avec les emballages contaminés il faudra adopter les mêmes mesures que pour le produit.Ne jamais utiliser à nouveau un emballage ayant contenu des peroxydes. Procédures de neutralisation ou destruction du produit: Décharge officiellement autorisée, en accord avec les réglementacions locales.
------	---

RUBRIQUE 14 — INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	NUMÉRO ONU OU NUMÉRO D'IDENTIFICATION: 3108
14.2	DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU: PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE
14.3	CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT: <u>Transport par route (ADR 2023) et</u> <u>Transport par chemin de fer (RID 2023):</u> - Classe: 5.2 - Groupe d'emballage: - Code de classification: P1 - Code de restriction en tunnels: (D) - Catégorie de transport: 2, max. ADR 1.1.3.6. 333 L - Quantités limitées: 500 g (voir exemptions totales ADR 3.4) - Document pour le transport: Fiche de route. - Consignes écrites: ADR 5.4.3.4 <u>Transport voie maritime (IMDG 40-20):</u> - Classe: 5.2 - Groupe d'emballage: - Fiche de Sécurité (FS): F-J,S-R - Guide soins médicaux d'urgence: 735 - Polluant marin: Oui. - Document pour le transport: Connaissance d'embarquement. <u>Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2021):</u> - Classe: 5.2 - Groupe d'emballage: - Document pour le transport: Lettre de transport aérien. <u>Transport par voies de navigation intérieures (ADN):</u> Non disponible
14.4	GROUPE D'EMBALLAGE: Voir la section 14.3
14.5	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Classé comme dangereux pour l'environnement.
14.6	PRECAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR: S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement. Toujours transporter dans des récipients fermés qui sont en position verticale et sécurisée. Assurer une ventilation adéquate.





POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

14.7 [TRANSPORT MARITIME EN VRAC CONFORMEMENT AUX INSTRUMENTS DE L'OMI:](#)

Non disponible.

RUBRIQUE 15 — INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 [RÈGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT:](#)

Les réglementations applicables à ce produit en général sont énumérées tout au long de cette fiche de données de sécurité.

[Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation:](#)

Voir la section 1.2

[Avertissement tactile de danger:](#)

Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).

[Protection de sécurité par des enfants:](#)

Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).

[AUTRES LÉGISLATIONS:](#)

Non disponible.

[Contrôle des risques inhérents aux accidents graves \(Seveso III\):](#)

Voir la section 7.2

[Autres législations locales:](#)

Le destinataire doit vérifier l'existence éventuelle de réglementations locales applicables au produit chimique.

15.2 [ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE:](#)

Pour cette mélange n'a pas été fait une évaluation de la sécurité chimique.

RUBRIQUE 16 — AUTRES INFORMATIONS

16.1 [TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMÉRO FIGURE À LA RUBRIQUE 2 ET/OU 3:](#)

[Mentions de danger en accord le Règlement \(UE\) n° 1272/2008~2021/849 \(CLP\), Annexe III:](#)

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur. H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H302 Nocif en cas d'ingestion. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373 Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par ingestion.

[ÉVALUATION DES INFORMATIONS SUR LE DANGER DES MÉLANGES:](#)

Voir les sections 9.1, 11.1 et 12.1.

[CONSEILS RELATIFS À TOUTE FORMATION:](#)

Il est recommandé pour tout le personnel qui va manipuler ce produit effectuer une formation basique en matière de prévention des risques professionnels, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation des fiches de données de sécurité et l'étiquetage des produits.

[PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DE DONNÉES:](#)

- European Chemicals Agency: ECHA, <http://echa.europa.eu/>
- EUR-Lex L'accès au droit de l'Union européenne, <http://eur-lex.europa.eu/>
- Industrial Solvents Handbook, Ibert Mellan (Noyes Data Co., 1970).
- Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, (INRS, ED 984, 2007).
- Accord européen concernant le transport des marchandises dangereuses par route, (ADR 2023).
- International Maritime Dangerous Goods Code IMDG including Amendment 40-20 (IMO, 2020).

[ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES:](#)

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être utilisés (mais pas nécessairement utilisés) dans cette fiche de données de sécurité:

- REACH: Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.
- GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
- CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
- EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
- ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées.
- CAS: Service américain d'enregistrement des produits chimiques.
- UVCB: Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques.
- SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.
- PBT: Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques.
- mPmB: Substances très persistantes et très bioaccumulables.
- COV: Composés Organiques Volatiles.
- DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH).
- PNEC: Concentration prévisible sans effet (REACH).
- LC50: Concentration létale, 50 pour cent.
- LD50: Dose létale, 50 pour cent.
- ONU: Organisation des Nations Unies.
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route.
- RID: Réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses.
- IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
- IATA: Association du Transport aérien international.
- ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

[LÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:](#)

Fiche de Données de Sécurité selon l'Article 31 du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH) et l'annexe du Règlement (UE) nr. 2020/878.

[HISTOIRE:](#) [RÉVISION:](#)

Version: 1 12/09/2021

Version: 2 04/08/2023

[Modifications en ce qui concerne la Fiche de données de sécurité précédente:](#)



POLYESTER PUTTY HARDENER
Code : 5001-001071



Version: 2

Révision: 04/08/2023

Revisión precedente: 12/09/2021

Date d'impression: 04/08/2023

Modifications introduites par rapport à la version précédente en raison de l'adaptation de la structure et du contenu de la fiche de données de sécurité au règlement (UE) n° 2020/878 : toutes les sections.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.